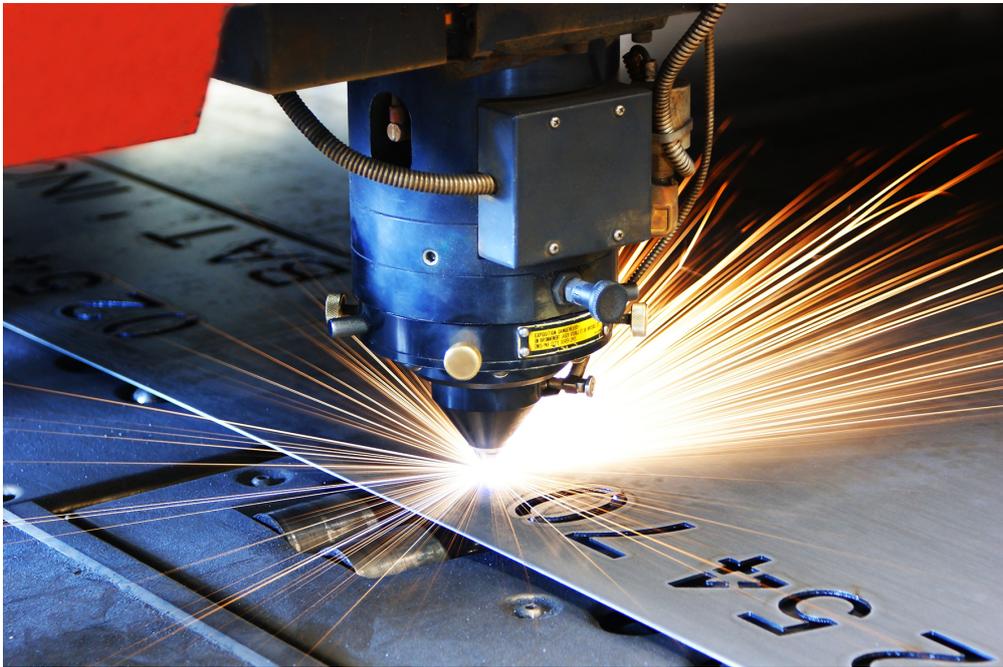




L'intérim

La 1^{re} région de France pour le recours à l'intérim

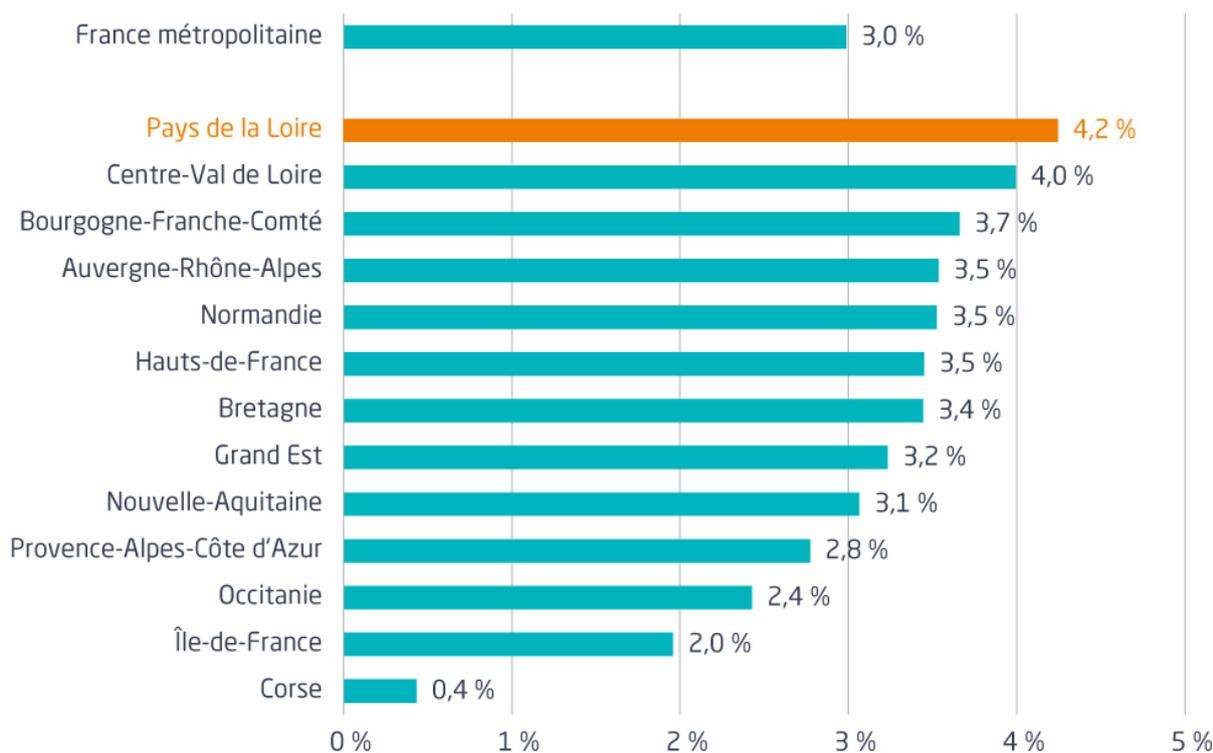
L'intérim, une forme d'emploi développée en Pays de la Loire



Une forte composante industrielle

Les entreprises des Pays de la Loire ont largement recours au travail intérimaire. **809 agences maillent l'ensemble du territoire selon l'observatoire Prism'emploi.** Le caractère industriel de la région explique en partie ce poids de l'intérim. Véritable variable d'ajustement pour les entreprises, l'emploi intérimaire fluctue en fonction de la conjoncture et de la saisonnalité de l'activité. La main-d'œuvre est majoritairement ouvrière, jeune et masculine. Les Pays de la Loire sont la 1^{re} région de France pour le recours à l'emploi intérimaire. Mi 2021, ce dernier représente 4,2 % du nombre de salariés total de la région contre une moyenne de 3,0 % pour la France métropolitaine.

Le poids de l'intérim dans l'emploi salarié total de la région 2021*



Source : Insee, *moyenne des deux premiers trimestres 2021

L'intérim, une réponse en temps réel aux aléas de l'activité des entreprises

L'emploi intérimaire, réponse aux besoins de flexibilité des entreprises, peut fluctuer de manière conséquente, en fonction de la conjoncture économique et de la saisonnalité de l'activité. Très sensible aux variations d'activité en période de ralentissement ou de reprise économique, il anticipe ainsi généralement les évolutions de l'emploi global.

Le recours à l'intérim n'est pas constant dans l'année. Indépendamment de la conjoncture, deux périodes sont plus chargées :

- Les mois de novembre et décembre avec l'approche des fêtes de fin d'année
- Le mois de juillet avec les fins de chantiers dans la construction et le remplacement des congés d'été dans l'industrie
- Avril et octobre affichent également souvent une suractivité du fait de l'agroalimentaire

Les salariés de l'intérim dans les départements des Pays de la Loire

	Nombre de salariés T2 2021	Poids dans l'emploi salarié total
Loire-Atlantique	27 065	4,4 %
Maine-et-Loire	11 645	3,8 %
Mayenne	4 955	4,3 %

	Nombre de salariés T2 2021	Poids dans l'emploi salarié total
Sarthe	8 915	4,4 %
Vendée	11 259	4,5 %
Pays de la Loire	63 839	4,4 %

Source : Insee

La forte présence d'entreprises de l'aéronautique en Loire-Atlantique expliquait le recours plus important à l'intérim dans ce territoire. L'aéronautique en plein développement ces dernières années avait eu en effet largement recours aux missions intérim. Toutefois, les répercussions de la crise liée à la Covid-19 ont largement impacté l'emploi intérimaire dans la région, et en particulier en Loire-Atlantique. Le poids occupé par l'intérim dans ce dernier département a diminué : de 4,8 % de l'emploi salarié en 2018 à 4,4 % désormais, dans la lignée des autres départements de la région.

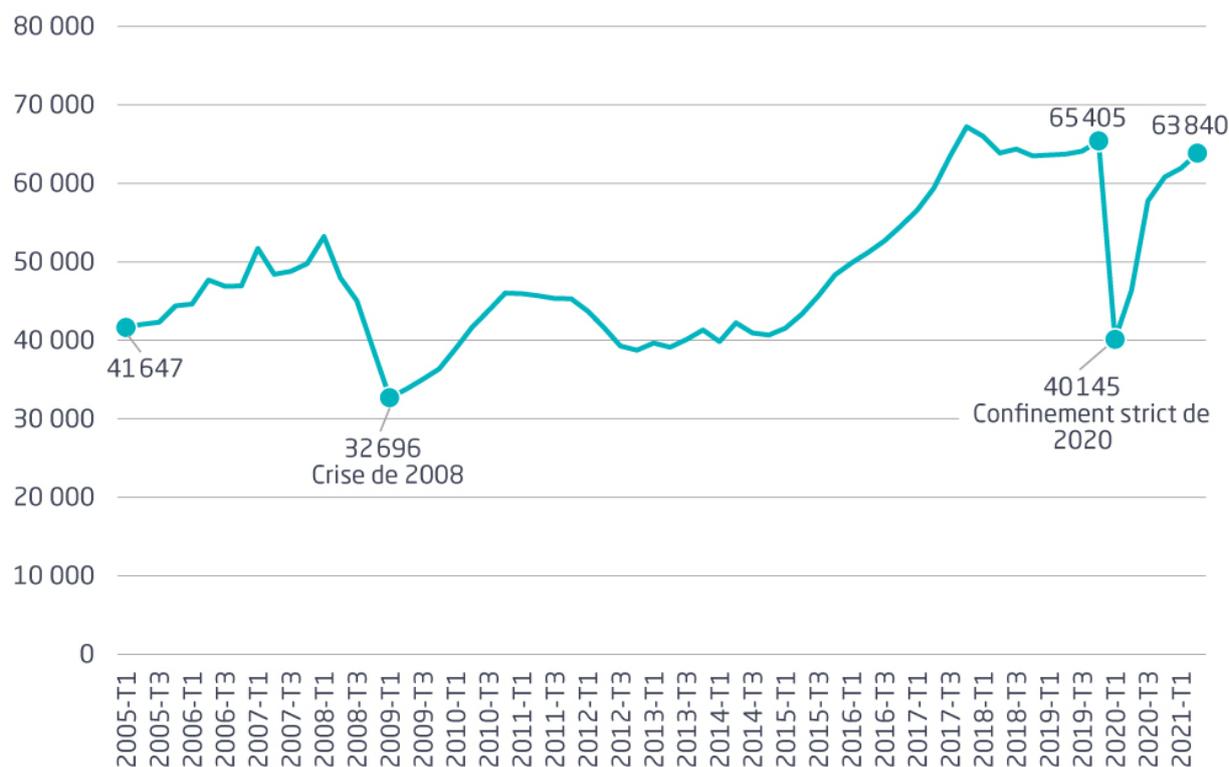


Une forte progression de l'emploi intérimaire aux cours des dernières années

Plutôt stable au début des années 2000, l'intérim a ensuite progressé jusqu'à la crise de 2008. Après la période de faible croissance économique de 2013, le nombre d'intérimaires a fortement et régulièrement progressé dans la région jusqu'au pic de la fin 2017. L'intérim évolue de façon très similaire à la conjoncture régionale. Ainsi, le premier confinement de 2020 a entraîné une chute brutale de l'emploi intérimaire : en fermant leur entreprise, les chefs d'entreprises se sont séparés en premier lieu des intérimaires.

Toutefois, l'intérim est reparti très vite à la hausse à la sortie du premier confinement et est globalement revenu à son niveau d'avant Covid-19.

L'évolution de l'emploi intérimaire en Pays de la Loire entre 2005 et 2021



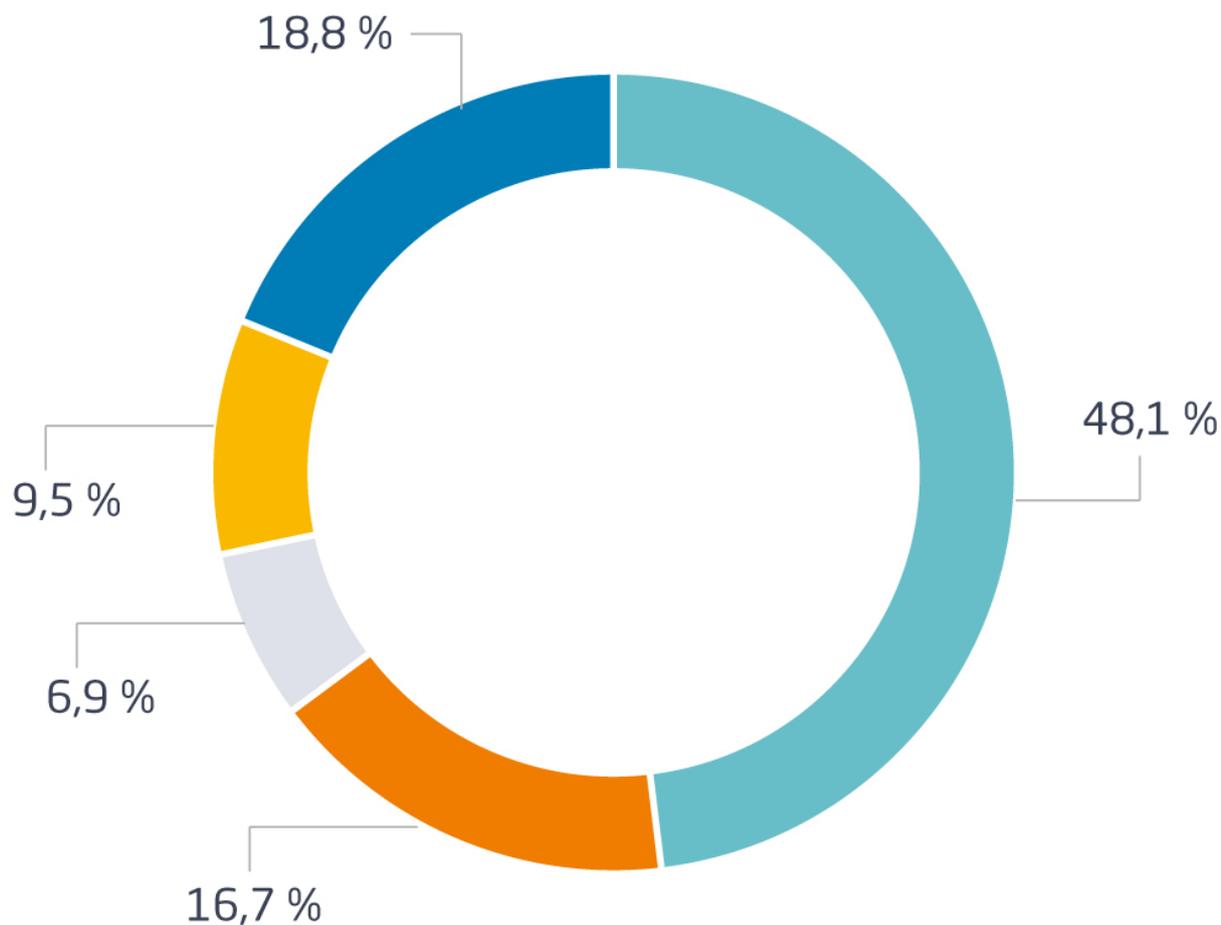
Source : Insee, estimations d'emplois salariés par secteur d'activités, données cvs

Un intérimaire sur deux travaille dans l'industrie



L'industrie est le principal secteur utilisateur de main-d'œuvre intérimaire. Elle concentre près de 50 % des effectifs de la région, tandis qu'elle ne totalise que 18 % de l'ensemble des emplois salariés. L'agroalimentaire fait partie des principales industries utilisatrices. La durée des missions est variable : une semaine en moyenne dans l'industrie agroalimentaire, plusieurs mois dans la fabrication de matériels de transport (aéronautique). Fin 2021, le recours à l'intérim diffère de ce qu'il était avant la crise du coronavirus. Le poids de l'industrie a largement diminué en lien avec la forte baisse du recours à l'intérim du secteur aéronautique.

La répartition des effectifs intérimaires ligériens par secteur



■ Industrie ■ BTP ■ Commerce ■ Transports ■ Services

Source : Prism'emploi

Dans le BTP, le recours au travail intérimaire est également fréquent : près de 17 % des effectifs intérimaires y travaillent, alors que ce secteur n'abrite que 6 % des salariés ligériens.

Dans la plupart des activités de services, à l'exception du commerce de gros et du transport-entreposage, d'autres formes d'emploi sont préférées au contrat de travail temporaire : CDD, contrats saisonniers, etc. Ainsi, les services et le commerce représentent 25,7 % des missions alors que ces deux secteurs emploient 75 % des salariés de la région.

L'agriculture fait également peu appel à l'emploi intérimaire et privilégie plutôt les CDD et les contrats saisonniers en période de surcroît d'activité.



L'intérimaire ligérien : un ouvrier, plutôt jeune, de l'industrie

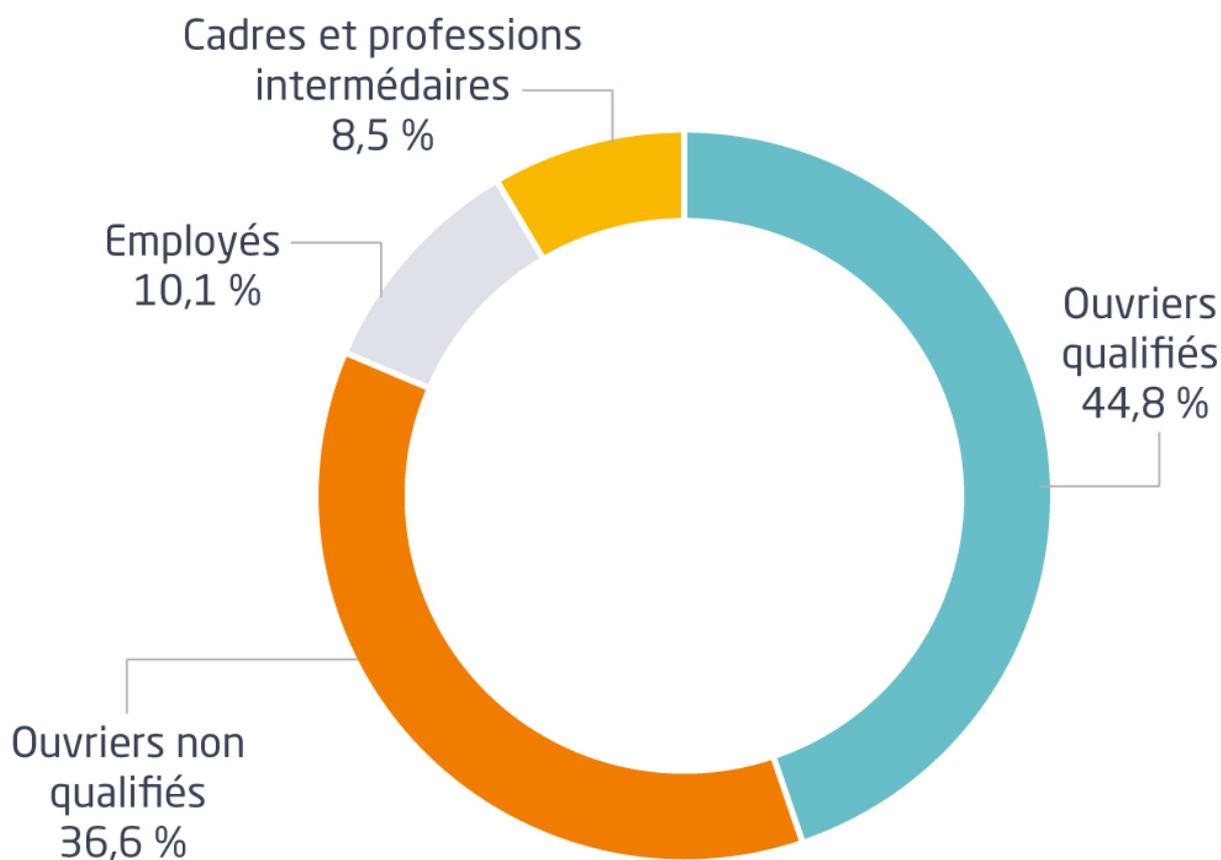
En Pays de la Loire, compte-tenu des poids des entreprises industrielles et du BTP dans le recours au travail intérimaire, les ouvriers réunissent plus de 80 % des intérimaires. La part des employés tourne autour de 10 %. Celle des cadres et des professions intermédiaires est plus faible à l'image du faible poids de l'emploi des cadres dans la région : seulement 14,6 % des actifs en emploi sont cadres en Pays de la Loire contre 18,4 % en moyenne en France métropolitaine.

De la même manière, à l'image de leur surreprésentation dans l'emploi industriel et dans la construction, les missions d'intérim sont effectuées majoritairement par des hommes. Ils constituent près de 71 % de la main-d'œuvre.

L'intérim s'adresse également souvent à une population jeune. Les jeunes sont en effet souvent plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir et accèdent difficilement à des emplois durables.

Fin 2019, les moins de 25 ans représentent ainsi près de 28 % des intérimaires alors que les 18-25 ans ne rassemblent que 11 % de l'ensemble des actifs en Pays de la Loire.

La répartition des effectifs intérimaires ligériens par catégorie socioprofessionnelle



Source : Prism'emploi